



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sapeurs-pompiers volontaires

Question écrite n° 72794

Texte de la question

M. Philippe Folliot appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la création d'une médaille « grand or » pour les sapeurs-pompiers volontaires. En 2010, une collègue députée demandait à ce que soit créé ce rang « grand or » pour ceux-ci, récompensant leur quarantième année de service. La réponse à cette même question publiée le 17 août 2010 affirmait que les textes réglementaires allant dans le sens d'une telle création seraient diffusés avant la fin de l'année 2010, mais à ce jour, sauf erreur de sa part, cette médaille n'existe toujours pas. Il souhaiterait donc savoir si ce sujet serait à nouveau étudié, si de tels textes étaient à l'étude pour aboutir prochainement à une reconnaissance républicaine accrue pour ces hommes et femmes faisant plus que remplir leur mission citoyenne.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72794

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2015](#), page 327

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)